



HAL
open science

**L'expression du surcodage sexué au cours de l'activité
“ musculation ” en ÉPM. “ Moi, j'veux des pecs lourds,
t'as vu! ”**

Laurent Solini, Jean-Charles Basson

► **To cite this version:**

Laurent Solini, Jean-Charles Basson. L'expression du surcodage sexué au cours de l'activité “ musculation ” en ÉPM. “ Moi, j'veux des pecs lourds, t'as vu! ”. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 2012, 59 (3), pp.97-106. 10.3917/nras.059.0097 . hal-04947328

HAL Id: hal-04947328

<https://ut3-toulouseinp.hal.science/hal-04947328v1>

Submitted on 21 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expression du *surcodage sexué* au cours de l'activité « musculation » en ÉPM

« *Moi, j'veux des pecs lourds, t'as vu !* »

Laurent SOLINI

Doctorant à l'université Paul Sabatier-Toulouse III
Chercheur au laboratoire *Sports, organisations, identités* (PRISSMH-SOI, EA 4561)
Chercheur associé au *Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (Cirap)*

Jean-Charles BASSON

Politiste

Maître de conférences à l'université Paul Sabatier-Toulouse III
Chercheur au laboratoire *Sports, organisations, identités* (PRISSMH-SOI, EA 4561)
Chercheur associé au *laboratoire des sciences sociales du politique* (LaSSP, EA 4175)
Institut d'études politiques de Toulouse

Résumé : L'activité « musculation » en Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) se prête à l'expression du surcodage sexué (Solini, Neyrand, Basson, 2011), certains détenus s'engageant dans une affirmation caricaturale de l'appartenance de genre. Ainsi les adolescents exposent-ils, aux yeux d'autrui, des conduites viriles en accord avec leur sexe biologique, dans le but de susciter la reconnaissance du groupe. Affichant leur volume musculaire, retirant leur *tee-shirt* et prenant la pose afin de mettre en valeur leurs biceps et leurs pectoraux, ils confrontent leur force physique et font la démonstration de leur courage en se lançant des défis à l'issue desquels l'honneur de la victoire revient à qui parvient à soulever la charge la plus élevée. Du même coup, ces attitudes et comportements virilisés relèguent les filles au rang de groupies aguicheuses. Elles manifestent ainsi une *hexis* surféminisée, parfois en opposition avec leurs pratiques hors les murs. Cherchant à se conformer à des conduites que la majeure partie des acteurs de la détention estiment devoir être en correspondance avec une représentation stéréotypée de la féminité, les jeunes filles incarcérées affichent une féminité outrée qui témoigne de la domination masculine s'exerçant à l'intérieur des espaces carcéraux.

Mots-clés : Éducation - Enfermement - Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) - Expériences de détention - Interactions - Jeunesse délinquante - Musculation.

The expression of gendered overcoding in body-building activities in prisons for minors. "I want real chest muscles, you see?"

Summary: Body-building activities in prisons for minors lends itself to the expression of gendered overcoding (Solini, Neyrand, Basson, 2011), and it some prisoners engage in an excessive assertion of gender. Adolescents thus manifest virile behavior before others in accordance with their biological gender in order to gain recognition by their group. By flaunting their voluminous muscles, taking off their T-shirt and posing in such a way as to show their biceps and chest muscles, they confront their physical strength. They thus demonstrate their courage and launch challenges. The winner is the one who is able to lift the heaviest load. These virilized attitudes and behaviors relegate girls to the status of a tantalizing groupies. The girls thus manifest a hyperfeminized hexis, sometimes in opposition to their behaviour outside the prison. Seeking to conform to the behavior that the majority of prisoners see as a stereotyped representation of femininity, young women in prison manifest a caricature of femininity reflecting the male domination prevailing in prisons.

Keywords: Bodybuilding - Confinement - Education - Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) - Experiments of detention - Interactions - Juvenile delinquency.

L'ENSEIGNEMENT de la pratique sportive occupe une place prépondérante au sein du dispositif éducatif régissant les Établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). Par son truchement, les adolescents incarcérés (garçons et filles âgés de treize à dix-huit ans) doivent intérioriser les normes et les valeurs permettant leur réinsertion sociale prochaine. Le 31 janvier 2005, lors de sa visite à Lavaur, dans le Tarn (ce premier EPM est mis en service en juin 2007), Dominique Perben, alors garde des sceaux, déclare : « *Dans le cadre des EPM, [...] le sport est avant tout conçu comme un travail permettant de développer les qualités physiques et motrices des jeunes, de maintenir la pratique de différents exercices alternant [...] le contact direct avec autrui et les relations de groupe. Qu'ils pratiquent un sport d'équipe ou un sport individuel, les jeunes détenus apprennent à se connaître et découvrent des possibilités souvent inexploitées car insoupçonnées. Les sports d'équipe sont aussi un moyen d'acquérir le sens de la communauté et d'expérimenter le besoin d'autrui dans l'accomplissement d'un objectif commun. Enfin, le sport est un moyen efficace de confronter le jeune détenu aux règles qu'impose une pratique collective.* » De fait, la pratique sportive en EPM s'inscrit dans un programme dense d'activités collectives (auxquelles il nous a été donné de prendre part entre janvier 2008 et juin 2010, dans le cadre d'une recherche ethnographique), comprenant également des séquences d'enseignement scolaire et des activités « *socio-éducatives* ». Prises en charge par trois moniteurs de sport de l'Administration pénitentiaire (AP), accompagnées occasionnellement par des surveillants et des éducateurs, les activités sportives majoritairement pratiquées dans l'établissement pour mineurs sont la musculation et, secondairement, le football. Le badminton et le tennis de table complètent le programme à la marge. Par ailleurs, des intervenants extérieurs à la prison proposent ponctuellement d'initier les jeunes détenus au rugby, à la boxe et au judo, notamment. Assuré par six enseignants de l'Éducation nationale, l'enseignement scolaire occupe, pour sa part, les adolescents durant les matinées. Répartis selon trois niveaux, les détenus composant le groupe « *alpha* » font l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ceux inscrits en « *CFG* » préparent le certificat de formation générale, le groupe « *DNB* » travaillant à l'obtention du diplôme national du brevet. Enfin, les activités « *socio-éducatives* » ainsi que certaines « *formations techniques* » sont, au même titre que le sport, prioritairement organisées durant les après-midi. Elles sont encadrées par des professeurs techniques de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), des éducateurs, ainsi qu'une poignée d'intervenants extérieurs. Les jeunes détenus sont ainsi sommés de participer à des ateliers de formation consacrés aux métiers de la cuisine ou du bâtiment et à de nombreuses autres activités, telles que « *décoration* », « *musique* », « *théâtre* », « *rallye du livre* », « *code de la route* », « *estime de soi* », « *arts plastiques* », « *jeux de dames* » et « *échecs* ». Adossés aux murs d'enceinte et distribués autour d'une large cour centrale à ciel ouvert (la « *place du village* », selon les architectes ; « *l'arène* », selon les surveillants), les sept bâtiments dans lesquels logent les détenus (les « *unités de vie* ») sont composés de dix cellules individuelles (les « *chambres* ») et d'une petite cour intérieure partagée (le « *patio* ») et disposent d'une salle à manger et d'une salle de détente accessible à tous, comprenant équipement vidéo, fauteuils et *baby-foot* (Solini, Basson, 2012). Également vécus en commun au sein de ces

« unités de vie », les repas et les moments dits « de détente » viennent s'ajouter à ces nombreux « temps collectifs » qui rythment le quotidien des détenus et dessinent une forme d'emprise générale sur leur environnement direct. Manger ensemble (durant le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner), regarder la télévision, jouer aux jeux vidéo, aux cartes ou aux dames, s'affronter au *Monopoly* ou au *baby-foot*, constituent l'essentiel des activités réalisées collectivement, sous le regard du « binôme » composé d'un éducateur et d'un surveillant chargés de contrôler chaque « unité de vie ». Au bout du compte, le jeune incarcéré en EPM passe plus de quarante heures par semaine au sein de divers espaces collectifs de détention. Tenus de s'inscrire à l'intérieur de la communauté ainsi construite, les adolescents doivent y prendre une part active et s'investir résolument dans les différents temps collectifs auxquels il leur est, quotidiennement, intimé de donner corps. Située aux fondements des conceptions éducatives des EPM, l'émulation générant cette action collective de tous les instants trouve son origine manifeste dans la coprésence de plusieurs détenus (garçons et filles) en un même espace. Les valeurs ordinairement prêtées au sport (la solidarité, l'altruisme, le partage, voire le sacrifice...) trouvent là un tel principe de légitimation que l'adolescent incarcéré est soumis à l'injonction de pratiquer jusqu'à vingt heures d'activités physiques par semaine, afin d'incorporer les dispositions socialisatrices conférées à cette activité et ainsi s'amender et travailler à modifier durablement son comportement et ses rapports à autrui. Or, singulièrement en EPM, la représentation idéalisée des vertus sportives est mise à mal par l'instrumentalisation des espaces dédiés à l'activité physique à laquelle procèdent les détenus masculins. S'accaparant les lieux de pratiques en les reconfigurant à leur avantage, les adolescents mettent en scène une affirmation caricaturale et une expression outrée de l'appartenance de genre que nous désignons par les termes de *surcodage sexué* (Solini, Neyrand, Basson, 2011). Les stratégies employées visent ainsi à susciter l'admiration et le respect des codétenus et de certains personnels de la détention. L'activité « musculation » se prête particulièrement bien au déploiement de ces représentations qui guident les conduites : affichant leur volume musculaire, les jeunes garçons retirent leur *tee-shirt* et prennent la pose, afin que soient mis en valeur leurs biceps et leurs pectoraux (les « *pecs* »). De même confrontent-ils leur force physique et font la démonstration de leur courage en se lançant des défis et en s'engageant dans des épreuves à l'issue desquelles l'honneur de la victoire revient à qui parvient à soulever la charge la plus élevée. Exposant aux yeux de tous les indicateurs ostensibles de l'appartenance au genre masculin, ces pratiques permettent de poser son homme et, du même coup, relèguent les filles au rang de *fans* aguicheuses observant les garçons « *frimer, bouffonner, se la jouer* » et afficher le rapport étroit associant virilité et délinquance (Mauger, 2006, 172). Se manifeste ainsi, conjointement, à l'intérieur de la salle de musculation une masculinité sublimée, conjuguée à une féminité dépréciée et brocardée.

VOLUME ET FERMETÉ : LE MUSCLE MESURÉ

En EPM, les disciplines sportives valorisant le dévouement viril et les oppositions entre adversaires sont privilégiées par les moniteurs de sport et plébiscitées par

les détenus masculins. Organisées selon des rituels de confrontation, voire de provocation, elles sont de formidables exutoires que les jeunes investissent à leur avantage et qu'ils saisissent comme autant d'opportunités de donner libre cours à des attitudes sexuées stéréotypées. C'est ainsi que l'activité « *muscultation* » offre l'occasion aux adolescents incarcérés d'afficher le volume, et de tester la fermeté, de leurs muscles. Autorisant la mise en scène de la force et de la puissance, la salle de muscultation est également le laboratoire des expérimentations viriles.

Arrivant en salle de muscultation, Henry ¹ (dix-sept ans, première incarcération pour viol) enlève son tee-shirt et interpelle Marc, le moniteur de sport : « *Oh, Marc, Marc, comment on fait pour travailler les pecs [les pectoraux] ? Moi, j'veux des pecs lourds, T'as vu ! Que quand j'les soulève, ça fasse j'boum.* » Henry soulève alors son pectoral avec sa main opposée, puis le relâche brusquement pour montrer que la masse tend les fibres musculaires.

Au cours de la séance, Henry, Salah (seconde incarcération pour vols en réunion et avec violence) et Dominique (première incarcération pour vols en réunion, avec violence et avec arme) comparent la taille de leurs muscles. Henry et Salah sont torse nu, face à face. Salah contracte ses pectoraux et tape vivement dessus, main à plat : « *Tema [mate] les pecs, tema !* » Henry bombe alors le torse, bras tendus, et contracte lui aussi ses pectoraux en poussant fortement ses mains l'une contre l'autre : « *Bah, t'es fatch [nul]. Ça, c'est de l'homme !* » Salah lève son bras droit et, cette fois, contracte son biceps. Il porte son bras à hauteur d'épaule et le replie de façon à ce que son poing rejoigne le haut de sa tête : « *Regarde ça, junky [bouffon] va !* » Henry réalise le même mouvement : « *Tema, fils de pute, va ! Touche, touche ! Tema, c'est du dur, ça !* » Salah touche le biceps d'Henry : « *Bah, c'est tout mou !* » Dominique rejoint les deux détenus pour former un triangle à l'intérieur duquel ils comparent leurs biceps et leurs pectoraux respectifs, en les contractant chacun à leur tour et en touchant les différentes musculatures afin de tester leur fermeté.

Pour Henry, Salah et Dominique, le volume et la densité des biceps et des pectoraux constituent une composante manifeste, tangible et palpable de la virilité. La taille et la fermeté des muscles viennent attester la capacité physique à tenir son rang en détention, à « *faire le bonhomme* ». Il s'agit d'exhiber les ressources viriles propres à garantir un statut valorisé au sein du collectif et, par ailleurs, de « *faire le beau gosse* ». Se focalisant exclusivement sur la quête perpétuelle de la prise de volume, l'esthétisation corporelle entendue par ces jeunes détenus qui ne cessent de travailler, et de faire travailler, leur corps « *explique l'amour du muscle. Les jeunes s'observent dans les miroirs, prennent des positions de statues grecques, se jaugent, se touchent et se tâtent, se comparent, bombent le torse et se bousculent* » (Sauvadet, 2006, 190). Plus fondamentalement, l'engagement résolu et l'investissement acharné dans les séances de muscultation auxquelles se consacrent certains adolescents incarcérés constituent une planche de salut : l'unique moyen d'accéder, *via* la modification d'un corps marqué par une

1. Les prénoms des détenus et des personnels de l'EPM ont été modifiés.

musculature saillante, à une identité socialement valorisée. « *Cette pratique trouve effectivement son succès dans le fait qu'elle est fortement marquée socialement et dominée par la logique de la force, de l'engagement physique et corporel, ainsi que par une virilité exacerbée qui devient tout à la fois un signe d'appartenance, mais aussi de reconnaissance, voire de respect en prison* » (Sempé, Bodin, Robène, 2009, 2).

Les priorités de l'espace dévolu à la pratique de la musculation sont alors pleinement exploitées, voire détournées, par les jeunes détenus qui, certes, entendent comparer et se comparer, mesurer et se mesurer, mais qui, surtout, prétendent donner à voir et afficher leur corps à la musculature travaillée. Leur renvoyant leur image, la fenêtre teintée donnant sur le couloir du gymnase tient lieu de miroir. Ils s'observent, s'examinent, se scrutent, seuls, parfois à deux ou à trois, et adoptent des postures dignes des *bodybuilders*, afin de mettre en valeur leur plastique avantageuse. Ils focalisent leur attention sur le haut du corps : biceps, pectoraux, épaules qu'ils gonflent en retenant leur souffle pour « *faire de la masse* ». Ils étendent leurs bras, serrent leurs mains l'une contre l'autre, bombent leur torse, se tournent vers la droite, puis vers la gauche. Ils s'admirent et se contemplent, se livrent et s'exposent aux regards des détenus présents dans la salle de musculation et, plus largement, à l'appréciation de qui traverse la cour centrale de la prison : leur démonstration est effectivement visible de l'extérieur du bâtiment doté d'une grande baie vitrée tournée vers le cœur de la prison. La configuration architecturale de l'EPM (Solini, Basson, 2012 ; Chantraine, Scheer, Milhaud, 2012) vient ainsi accentuer le procédé de mise en scène des corps. De telle façon que, si « *un garçon doit être à la hauteur de son sexe, [...] plus ou moins viril et plus ou moins apte à entrer dans la catégorie des "vrais" hommes* » (Clair, 2012, 69), il doit, en EPM, l'être aux yeux de tous et à tout moment. Autrement dit, par les détenus eux-mêmes, « *il faut porter ses couilles H 24 [24 heures sur 24]* ».

DÉFIS ET FORCE PHYSIQUE : LE MUSCLE ÉPROUVÉ

Mesuré, jaugé, calibré, étalonné, s'il « *fait la taille* », le muscle doit encore être éprouvé pour attester sa puissance. L'exercice de force athlétique et de musculation du « *développé-couché* » est alors particulièrement prisé par les jeunes détenus qui y voient le juge de paix en même temps que l'arbitre impartial et ultime de leurs joutes musculaires. Allongé sur le dos sur un banc horizontal, le jeune adepte de musculation place ses mains sur chacune des poignées de l'appareil situées à hauteur de ses épaules, relâche brusquement la charge puis la soulève vivement. Il effectue alors, en saccades, autant de « *répétitions* » que possible, dans l'objectif de faire la démonstration à ses codétenus de ses capacités musculaires. À la recherche d'un marqueur objectif de virilité, les jeunes cherchent alors à se démarquer les uns des autres en portant une charge toujours plus lourde. Une telle logique de surenchère peut devenir dangereuse : d'une part, les détenus mineurs se soumettent à des charges incompatibles avec la phase de croissance propre à l'adolescence ; d'autre part, leur pratique de la musculation contredit les usages traditionnels de la discipline, caractérisés par une préparation physique et une augmentation progressive du poids à soulever. Plus généralement, le détournement des pratiques de musculation auquel se livrent les jeunes pose les limites des exercices de force réservés à la population carcérale adulte (et masculine) et transposés mécaniquement en EPM.

En salle de musculation. « Chemesdine (dix-sept ans, troisième incarcération pour vols en réunion) : *Oh Marc, comment on fait pour prendre des pecs ?*

Marc, le moniteur de sport, réalise plusieurs répétitions devant le détenu, afin de lui montrer la marche à suivre : *Ben, on fait ça. Tu vois ?*

Chemesdine prend la place de Marc sur le banc de développé-couché. Le poids est de soixante-dix kilogrammes. Chemesdine le soulève une fois. Il souffle fortement et son visage vire au rouge.

Chemesdine (se tourne vers Samy, seize ans, première incarcération pour vols en réunion et fuite d'un centre éducatif fermé) : *Bah, facile ! Alors, Samy. Vas-y, soulève un peu. Montre ce que tu sais faire !*

Samy : *Bah, non. Mets moi moins.*

Chemesdine positionne l'indicateur sur trente kilogrammes. Samy se met en place et réalise dix répétitions successives.

Chemesdine : *Tu pourrais prendre plus. Allez dégage, sale tapette va !*

Samy : *Ta gueule ! Tu t'es vu avec tes os, ou quoi ! Espèce de sac d'os ! Vas-y, j't'encule !*

Akim (seize ans, première incarcération pour vols en réunion, avec violence et avec arme) s'adresse à Chemesdine, en se positionnant sur l'appareil à la place laissée par Samy : *Vas-y, mets, mets ! Mets du poids !*

Chemesdine charge à soixante kilogrammes. Akim effectue trois répétitions.

Akim : *Vas-y, mets soixante-dix ! Mets soixante-dix que j'te latte un peu !*

Akim réalise une répétition en soufflant très fort.

Akim : *Vas-y, rajoute, rajoute ! J'vais t'niquer, sac d'os !*

Chemesdine charge à quatre-vingts kilogrammes. Alors qu'Akim remonte le poids difficilement, Chemesdine place sa main sur le levier et empêche ainsi l'adolescent de soulever la charge. Situé dans son dos, Akim ne le voit pas.

Chemesdine : *Bah, t'es une tapette ! T'y arrives pas.*

Akim : *Toi, ta gueule avec tes os !*

Chemesdine : *Ta gueule, fils de pute !*

Akim recommence. Par le même procédé, Chemesdine l'empêche de soulever la charge.

Akim : *Vas-y, putain ! J'y arrive pas. Sa mère !*

Chemesdine : *J't'l'avais dit qu't'étais une tafiole [un homosexuel].*

Akim : *Putain, j'crois que j'suis aux limites de mon incroyable force.*

Il enlève son tee-shirt et contracte le biceps devant Chemesdine. Bras replié, main vers le ciel, le bras au niveau de l'épaule, il retient sa respiration. Chemesdine relève sa manche droite et contracte son biceps à son tour.

Chemesdine : *Quelle force ? Tapette !*

Akim : *Ça, ça c'est de la force ! Vas-y touche, touche ! Eh, Marc (il se tourne vers le moniteur de sport), vient toucher. C'est qui qu'a le plus dur, hein ?*

Chemesdine : *Bah, m'sieur, c'est moi, c'est moi. T'as vu, il rigole. Il veut pas te foutre la honte, c'est tout !*

Organisée selon le principe du défi, la séance de musculation opère immédiatement une séparation stricte entre deux groupes distincts de détenus : ceux qui parviennent

à soulever la charge et ceux qui y renoncent et se discréditent. Au manque de force physique propre aux seconds est alors associé un défaut de puissance sexuelle, voire pire aux yeux des accusateurs, une orientation clairement homosexuelle, « tapette » et « tafiole » signifiant tout à la fois faible et « pédé ». Entretien, la confusion voit l'homosexuel supposé répondre « j't'encule » à son contradicteur... Sans doute faut-il ne pas prendre les termes au pied de la lettre, le plus puissant des jeunes (de fait sexuellement « insoupçonnable ») se proposant de « niquer » son codétenu. Sans même évoquer la question d'une éventuelle homosexualité larvée, retenons plutôt que les injures et les disqualifications portent d'autant plus qu'elles comprennent une dimension sexuelle résolument affichée. Craignant le stigmate, les adolescents présentant les meilleures dispositions aux exercices musculaires poussent la logique de la confrontation jusqu'à leurs limites physiques. Le défi à relever est chargé d'une telle symbolique que le détenu qui voit sa suprématie contestée n'hésite pas alors à tricher pour empêcher le plus puissant de remporter une victoire trop éclatante. Profitant que sa position échappe au regard de ce dernier, il s'applique à lui rendre la tâche impossible et le contraint à renoncer. Celui-ci use alors de l'humour et s'en tire par une pirouette chargée d'autodérision : « *Je crois que je suis aux limites de mon incroyable force* », conclut-il, pour sauver la face. Après l'épreuve difficile revient le jeu, moins pénible, de la mesure. Par une gestuelle spécifique inspirée des phases de *posing* pratiquées en *bodybuilding*, les détenus renouent avec les postures de contraction musculaire leur permettant de mettre en scène la puissance de leur enveloppe corporelle.

Demandant conseils au moniteur de sport, les adolescents le somment, du même coup, de montrer l'exemple et d'attester sa propre force physique. En s'y soumettant bien volontiers, le surveillant voit ses qualités pédagogiques et ses ressources sportives reconnues par les jeunes et conserve ainsi son statut et sa légitimité auprès d'eux. Cautionnant les démonstrations de force qui se donnent à voir pendant les séances de musculation dont ils ont la charge, les moniteurs de sport ne cachent pas qu'ils partagent les dispositions sociales des jeunes détenus, les portant prioritairement vers la valorisation du volume musculaire et la considération de la force physique. La pratique sportive en EPM donne ainsi naissance à une « camaraderie virile », décrite comme « une fraternité charnelle très spéciale » (Wacquant, 2002, 69) entre les détenus (de sexe masculin) et les moniteurs de sport. Leurs relations consistent ainsi en un vécu commun de l'effort et de la douleur physiques ponctués par « des regards et des sourires, des bribes de conversation, des blagues et des encouragements soufflés pendant les arrêts ou des tapes affectueuses dans le dos ou sur la main » (Wacquant, 2002, 69). L'espace de la salle de musculation relègue, de fait, les filles détenues au rang de spectatrices, « la forme culturellement idéalisée du caractère masculin mettant l'accent sur les liens existant entre la masculinité et la rudesse, l'esprit de compétition, la subordination des femmes et la marginalisation des gays » (McKay, Laberge, 2006).

LES RESSORTS DE LA MIXITÉ EN SALLE DE MUSCULATION

Dans la pièce réservée à la musculation, les filles se contentent de s'asseoir à proximité des appareils et regardent les garçons se livrer ostensiblement à des exercices démonstratifs de force. Répondant aux sollicitations répétées des moniteurs de sport,

certaines d'entre elles finissent par céder et consentent à éprouver modérément leur endurance. Effectuant quinze minutes de vélo à la dérobée, elles se gardent bien d'accéder aux instruments de musculation qui sont l'apanage des garçons. Repère des hommes, la salle de musculation est en effet un espace de différenciation des sexes, dans lequel les filles sont tolérées à la condition impérative qu'elles restent à leur place. L'occupation des lieux est asymétrique : alors que les garçons prennent possession de la totalité de l'espace (passant d'un appareil de musculation à l'autre, posant devant les autres détenus et contemplant leur image renvoyée par la fenêtre teintée), les filles sont tenues de rester au fond de la salle, à proximité immédiate des appareils de *cardio-training*. Une sorte de « *division sexuelle du travail musculaire* » se dessine alors : monopolisant les appareils de musculation sollicitant la force et la puissance, les garçons cantonnent les filles aux appareils requérant de l'endurance. Pratique « *douce* » de sollicitation cardiaque, le *cardio-training* est présenté comme un complément à la musculation et est fréquemment associé au *fitness*. Réservés aux filles, ces exercices d'intensité modérée visent prioritairement à amincir la silhouette, à tonifier le corps et à réduire les tissus adipeux. Soucieuses de perdre du poids, mais pratiquant peu et discutant entre elles, les filles observent les garçons qui, se sachant observés, « *font le show* ». Plaisantant et s'amusant de certaines situations, elles se risquent exceptionnellement au centre de la pièce qui est frappé de tabous. La transgression des règles ordonnant l'ordre spatial régnant en ce lieu, les expose inmanquablement aux railleries des garçons qui n'hésitent pas alors à les molester.

Entrant dans la salle de musculation, Mounira (dix-sept ans, seconde incarcération pour vols avec violences, agressions sur personne et fuite d'un centre éducatif fermé) va s'asseoir au fond de la pièce. Jambes serrées et pieds joints, elle suce son pouce, légèrement voutée, et observe les garçons, sans parler, pendant près de quarante minutes, avant de se lever. Nabil (dix-sept ans, seconde incarcération pour vols en réunion, avec violences et avec arme) se retourne et la regarde traverser la salle. Il l'interpelle : « *Oh, enlève le pull ! Enlève, enlève !* » Ayant, en début de séance, retiré son pull de ses épaules, Mounira l'a placé autour de sa taille de manière à cacher ses fesses moulées dans un pantalon de survêtement serré. Mounira sourit et demande, faussement ingénue : « *Pourquoi ?* » Nabil s'approche alors de l'adolescente, l'attrape par les cheveux et saisit le pull qu'il brandit comme un trophée en direction des autres détenus masculins : « *Ah, c'est mieux là !* » Mounira tente de récupérer son pull en tournant autour de Nabil. N'y parvenant pas, elle le lui réclame : « *Allez, rends-moi le.* »

Se conférant aux codes régissant l'usage social de l'espace réservé à la musculation, l'adolescente incarcérée gagne immédiatement les marges de la pièce. De même, son comportement est-il conforme aux règles établies : elle s'abstient de toute pratique sportive et va jusqu'à adopter ce que l'on pourrait qualifier de « *postures de soumission* ». Assise, silencieuse, repliée sur elle-même, elle est comme recluse, appliquée à incarner le statut social attaché à son sexe biologique. Endossant les

dehors de la fragilité, elle donne des gages manifestes, dans l'espoir de parvenir à traverser la salle de musculation sans susciter de réactions masculines. C'est pourtant sous-estimer la symbolique structurant cet espace fortement normé. À la mise en scène de la vulnérabilité féminine répond alors l'expression d'une virilité exacerbée, empruntant des formes démonstratives et agressives de séduction et d'attirance sexuelle. Le jeu qui s'instaure vient ainsi renforcer l'affirmation de l'identité sexuée des garçons et des filles réunis au sein de l'EPM. Prenant résolument le contrepied de la tentation homosexuelle propre à l'univers carcéral, Nabil atteste son intérêt évident pour les formes de Mounira que cette dernière sait devoir masquer aux regards masculins. Brandissant son hétéronormativité comme un étendard et partageant le bien conquis avec les autres garçons, le jeune détenu malmène l'adolescente qui se réfugie dans un rôle de dépendance docile, conforme aux indicateurs de féminité dominants en détention. La distribution normative des rôles sexués assurés en EPM trouve ainsi dans les séances de musculation un espace et un facteur de consolidation et d'exacerbation indéniables.

Donnant libre cours à l'expression d'une identité sexuée stéréotypée, les pratiques observées en séances de musculation contrarient radicalement le projet éducatif initial prôné par l'EPM. Organisés selon un mode virilisé de régulation sociale à l'intérieur desquels les filles éprouvent des difficultés à s'engager, leur présence générant même une surenchère dans l'expression des comportements masculins (Mohammed, 2011), les espaces dédiés à la pratique physique sanctifient les discriminations sexuelles ayant cours en détention. Modifiant les règles couramment admises des disciplines sportives pratiquées au sein de l'établissement pénitentiaire au profit exclusif de la démonstration de la force et de la rudesse, les garçons importent et reproduisent en prison les dispositions sexuées intériorisées, avant l'incarcération, dans leur environnement social. « *La pratique du sport des "jeunes des cités" [...] obéit à la même logique guerrière que les pratiques du monde des bandes : même intensité dans l'engagement physique, même attrait pour les sports de combat, [...] même individualisme (transformation du sport collectif en sport individuel), mêmes conduites de défi, mêmes joutes verbales, préludes à (ou évitements de) la violence physique, mêmes conduites de bluff* » (Mauger, 2006, 172). Dès lors, le *surcodage sexué* régissant les pratiques sportives en EPM constitue la forme outrée de la manifestation de l'héritage social des jeunes incarcérés : les manières durables de se tenir, de marcher, de parler, de porter le corps, de se comporter, d'interagir avec autrui, de se vêtir... sont, en effet, autant de ressources ostensibles dont l'adolescent détenu use pour revendiquer l'appartenance à un genre, au sein d'un espace clos soumis au regard d'autrui, et pour affirmer une identité sociale vécue d'abord comme sexuée.

S'il prend la forme d'une exhibition de la force et de la puissance physiques en musculation, il trouve dans cette autre pratique sportive dominante en prison qu'est le football d'autres modalités d'expression (Solini, Neyrand, Basson, 2011). La virilisation du jeu et la sublimation de l'affrontement s'accompagnent, dans cette discipline populaire, de l'individualisation de la pratique, de la spécialisation des tâches et des espaces, de l'appauvrissement des phases et des stratégies de jeu et de l'emprunt

à des postures relevant davantage du combat de rue que du football entendu dans son acception traditionnelle. Devant un public exubérant et critique, les tirs au but, le « *goal-à-goal* », les matchs ou le « *petit pont massacreur* », deviennent d'autres manifestations du *surcodage sexué* laissées à l'appréciation des détenus. Placé sous le regard de tous, il autorise l'étalage de la résistance et de la puissance physiques et, en outre, fait office de rite doté d'une forte charge symbolique permettant aux jeunes de se jauger les uns les autres, de tester les nouveaux arrivants, de codifier les conduites et de construire les hiérarchies au sein de la détention. À grands renforts d'applaudissements, de cris aigus et d'exhortations diverses, les filles, pour leur part, n'ont d'autres loisirs que contempler, admirer et encourager leurs hommes en se cantonnant au rôle de groupies amourachées du champion.



Éléments bibliographiques

CHANTRAINE (G.), SCHEER (D.), MILHAUD (O.), « Espace et surveillances en établissement pénitentiaire pour mineurs », *Politix*, 97, 2012, 125-148.

CLAIR (I.), « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora Débats/Jeunesses*, 60, 1, 2012, 67-78.

MCKAY (J.), LABERGE (S.), « Sport et masculinités », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 23, 2006, 239-267.

MAUGER (G.), « Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005) », Belin, Paris, 2006.

MOHAMMED (M.), *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, PUF, Paris, 2011.

SAUVADET (T.), *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, A. Colin, Paris, 2006.

SEMPÉ (G.), BODIN (D.), ROBENE (L.), « Les usages sociaux de la musculation en prison : pas de peine sans poids », *International review on sport and violence*, 2, 2008.

SOLINI (L.), BASSON (J.-C.), « Entre ouverture et fermeture des espaces carcéraux. Les usages sociaux de l'architecture en établissement pénitentiaire pour mineurs » in F. DIEU, P. MBANZOULOU, dir., *L'Architecture carcérale. Des mots et des murs*, Privat, Toulouse, 2012, 111-115.

SOLINI (L.), NEYRAND (G.), BASSON (J.-C.), « Le surcodage sexué en établissement pénitentiaire pour mineurs. Une socialisation en train de se faire », *Déviance et société*, 2, 35, 2011, 195-215.

WACQUANT (L.), *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2002.